

La Baule-Escoubiac, le 6 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AGGLOMERATION DE CAP ATLANTIQUE RENOUVELLE EN 2023 L'OPÉRATION « ZÉRO MÉGOT DANS NOTRE AGGLO » ET DISTRIBUE 10 000 CENDRIERS DE PLAGE

Assérac
Batz-sur-Mer
Camoël
Férel
Guérande
Herbignac
La Baule-Escoubiac
La Turballe
Le Croisic
Le Pouliguen
Mesquer
Pénestin
Piriac-sur-Mer
Saint-Lyphard
Saint-Molf



© 2023 – Direction de la communication – Cap Atlantique l'agglo

Sur le territoire, près de 600 000 mégots sont encore jetés chaque année par 2 fumeurs sur 3 sur la voie publique ou dans le sable et finissent dans les eaux de baignade ou dans les mains de nos enfants. Face à ce constat alarmant et pour lutter contre ce petit déchet mais très grand pollueur, l'agglomération de Cap Atlantique lance pour la 3^{ème} année consécutive le jeudi 8 juin 2023, à l'occasion de la Journée mondiale des océans, l'opération de sensibilisation « Zéro mégot dans notre agglo » et débute la distribution de 10 000 cendriers de poche sur toutes les plages des 98 km du littoral.

Chaque année, en France, le total des mégots jetés dans la nature représente entre 20 000 et 25 000 tonnes, soit plus de deux fois le poids la Tour Eiffel. Aujourd'hui, en plus d'être un problème de santé publique, la cigarette est aussi au cœur des enjeux environnementaux car leurs **mégots jetés représentent un désastre écologique**. Ce petit déchet peut sembler une pollution anodine pour certains, pourtant jeter un mégot de cigarette dans le sable pollue 500 litres d'eau **en distillant les matières plastiques et les milliers de substances chimiques qui le compose**. Ce maxi pollueur est encore le **2ème déchet le plus ramassé sur nos plages**, un vrai problème de société dans une agglomération touristique comme Cap Atlantique qui accueille plus de 360 000 habitants et de nombreux vacanciers l'été.

Face à ce constat, les élus et les services de l'agglomération se mobilisent encore en ce début de saison estivale et **renouvellent l'opération « Zéro mégot dans notre agglo »**, sur tout le littoral du territoire ainsi que sur l'étang des Brières du Bourg de Saint Lyphard, c'est-à-dire sur 39 sites de baignade, avec pour ambition finale l'éradication de ces déchets de cigarette de l'environnement. **Pour inciter les fumeurs à ne plus écraser leurs mégots dans le sable, objectif premier de l'opération, 10 000 cendriers de poches seront distribués par l'agglo sur nos plages cet été.** Ils seront disponibles gratuitement dans les mairies et les offices de tourisme courant juin et dans les postes de secours des plages à partir de début juillet.

Annabelle Garand, membre du Bureau communautaire de Cap Atlantique, déléguée à la transition écologique chargée de la qualité des eaux, et adjointe au maire de La Baule-Escoublac rappelle : *« l'objectif de cette opération est d'aider chacun à casser ses mauvais automatismes dévastateurs pour notre environnement en offrant un petit outil, le cendrier de poche. C'est vital pour nos plages et notre océan qui sont des atouts majeurs de notre beau cadre de vie dont tout le monde doit pouvoir profiter avec respect ».*

Tous les mégots collectés pourront ensuite être jetés dans les 200 mégotiers publics présents sur les 15 communes, afin qu'ils soient recyclés en mobilier urbain par la société Mé-Go mandatée par l'agglo et dont l'usine est basée à Brest. L'année dernière, plus de 240 kg de mégots ont ainsi été collectés. Ce chiffre était de 89 kg en 2021, et cette année l'agglomération de Cap Atlantique espère encore grossir le bilan, qui serait la preuve d'un changement pérenne des habitudes. Dans le même temps, 4 sites de baignade du territoire sont déjà déclarés zone non-fumeurs : la plage du Nau au Pouliguen, la plage Valentin à Batz-sur-Mer, la plage du Créno d'Assérac, et le plan d'eau des Brières du bourg à Saint-Lyphard.

Contact presse :

Vincent LOUSTAUNAU - Directeur de la Communication – vincent.loustaunau@cap-atlantique.fr -02.51.75.06.80 / 06.75.44.22.71
Nathalie RAMBAUD – Chargée de communication – nathalie.rambaud@cap-atlantique.fr
02.51.75.77.55

A propos de Cap Atlantique – www.cap-atlantique.fr

Créée en 2003, la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique - Cap Atlantique - comprend 15 communes et près de 75 000 habitants répartis sur 2 départements (Loire Atlantique et Morbihan) et 2 régions (Pays de la Loire et Bretagne). Surclassée en saison estivale avec près de 360 000 habitants, elle s'étend sur 98km de littoral et 11 de ses communes bordent l'océan Atlantique et l'estuaire de la Vilaine. Intervenant dans 22 domaines d'action de la vie quotidienne de ses habitants tels que sur des problématiques liées à l'eau, aux déchets, aux transports et à la mobilité, à l'habitat, au développement économique et numérique, à la préservation de l'environnement, aux équipements culturels et sportifs ou au tourisme, son siège est à la Baule.

Suivez l'actualité de l'agglo sur Facebook, Instagram et Youtube.